Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 28 (1920)

Heft: 9

Artikel: Activité internationale de la Croix-Rouge suisse pendant la guerre

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549061

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

N° 9 — XXVIIIe année. 1er septembre 1920.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page
Activité internationale de la Croix-Rouge suisse pendant la guerre	97
Samaritains romands	100
L'activité de la Croix-Rouge italienne en faveur des enfants	101
Nombre des membres de la Croix-Rouge par rapport à la population de quelques pays	103
Attentat en rade de Sébastopol et intervention du navire-hôpital « La Navarre »	103
L'agonie des prisonniers de guerre en Sibérie	107
Nouvelles de l'activité des sociétés: Journée des moniteurs romands à St-Blaise	108

Activité internationale de la Croix-Rouge suisse pendant la guerre

Moins connue du public que celle déployée dans notre pays, l'activité de la Croix-Rouge suisse en faveur des belligérants intéressera certainement nos lecteurs.

Nous tirons du *Rapport général de mobilisation de la Croix-Rouge* les pages qui suivent et qui ont été écrites par le président actuel de la Croix-Rouge suisse, M. le colonel Bohny.

* * *

En février 1915 le médecin en chef de la Croix-Rouge fut mandé auprès du conseiller fédéral Hoffmann qui lui demanda si la Croix-Rouge pourrait entreprendre le transport des prisonniers de guerre français et allemands grièvement blessés.

Nous nous sommes déclarés d'accord et disposés à supporter les frais des convois prévus, à l'exception des taxes de transports. Un arrêté du Conseil fédéral remit alors cette opération à la Croix-Rouge suisse, et dès ce moment commença notre intervention vis-à-vis de l'étranger, travail qui s'est poursuivi pendant cinq années.

Des pourparlers eurent lieu avec les représentants des Etats intéressés; dans ce but le médecin en chef de la Croix-Rouge se rendit à Constance où il eut pour la première fois une entrevue avec le délégué du Ministère de la guerre allemand, le major Polentz, avec lequel il entretint dans la suite les rapports les plus agréables. A Bellegarde, le chef de la Croix-Rouge s'entendit avec le médecin-inspecteur Lapasset dont l'aimable prévenance permit de hâter la conclusion des arrangements.

Les villes de Constance et de Lyon furent désignées comme stations d'échanges; les trains devaient traverser la Suisse de

nuit, et le matériel roulant serait fourni par les chemins de fer fédéraux.

Les questions de douane et de passeports présentaient quelques difficultés. Le médecin en chef de la Croix-Rouge tenait à changer fréquemment son personnel afin de permettre à un grand nombre de personnes de prêter leur concours aux transports et de faire ainsi de la propagande pour la Croix-Rouge en mettant beaucoup de Suisses en présence des horreurs de la guerre.

Il fallut alors organiser nos trains sanitaires en vue de transports de longue durée; l'expérience nous permit de réaliser peu à peu bien des améliorations, de sorte que nous sommes parvenus à donner à nos trains tout le confort désirable, ce qui fut d'autant plus apprécié qu'après l'armistice — alors que nos convois pénétrèrent bien avant dans l'intérieur de l'Allemagne et de la France — nos trains sanitaires furent notre patrie, parfois pendant plus d'une semaine.

Invalides français à Constance.

Comme il devenait difficile de fournir un tel nombre de passeports aux accompagnants de chaque convoi, il fut décidé d'en faire abstraction, et l'on voulut bien se contenter de la garantie donnée par le médecin en chef de la Croix-Rouge suisse. Les Etats intéressés renoncèrent de même à une inspection douanière, et c'est ainsi que nos membres de la Croix-Rouge furent les seuls qui n'eurent pas à se plier aux diverses formalités qui donnèrent lieu à tant de difficultés au moment de passer les frontières pendant toute la durée de la guerre.

Nous eûmes à transporter moins de blessés que d'invalides dont le traitement était en grande partie terminé; le service médical ne fut dès lors pas très conséquent, du reste — et pendant les premières années de la guerre — les blessés nous étaient généralement remis munis de pansements récents qui ne nécessitaient pas de revision. Il en fut autrement dans la suite: les pansements faisaient souvent défaut et devaient être appliqués par nos soins. Parmi les malades, les tuberculeux en période avancée de maladie devinrent beaucoup plus fréquents, nécessitant des soins

spéciaux et mourant souvent pendant le trajet.

Outre les médecins, nos convois étaient accompagnés par des membres de nos colonnes de transports, parfois par des soldats du Service de santé; des infirmières de nos différentes écoles suisses de gardes-malades soignaient les malades alités; auprès des malades qui ne réclamaient pas de soins spéciaux et qui pouvaient être transportés assis, des samaritaines ou des dames de la Croix-Rouge purent rendre de grands services, tant pour faire la correspondance des prisonniers que la distribution de linge de corps, etc.

Cette division du travail a fait ses preuves et a attiré de nombreuses sympathies à notre Croix-Rouge nationale.

Une foule de volontaires cherchaient toujours à accompagner les trains; il s'en présentaient bien moins pour les travaux pénibles de nettoyage et de remise en état des wagons.

Le médecin en chef de la Croix-Rouge remit la direction du personnel féminin, de la cuisine et de l'arrangement intérieur des convois à Mme Bohny qui, avec sa collaboratrice dévouée Mlle Kraft, a fourni un travail épuisant pendant cinq ans.

A côté des remerciements qui nous sont parvenus excessivement nombreux de l'étranger, tous nos collaborateurs ont été largement récompensés pour leur travail par les témoignages touchants de gratitude provenant de tant de prisonniers auxquels nous étions heureux de pouvoir adresser dans leur propre langue quelques cordiales paroles de bienvenue au moment de les rendre à leur patrie.

Les trains étaient prêts. Les commissions médicales avaient fait leurs choix à Lyon et à Constance, de sorte que les deux trains vides — les premiers — purent quitter Weyermannshaus (gare des marchandises de Berne qui fut notre lieu de rétablissement) le 1er mars 1915. L'un se rendit à Lyon, l'autre à Constance, sous la direction respective du médecin d'armée et du médecin en chef de la Croix-Rouge. Nous prîmes 300 officiers et soldats français en gare de Constance, et, dans la nuit suivante, en croisant le train venant de France, nous assistâmes au spectacle inoubliable de ces deux convois se

La Direction des transports et ses hôtes à Côme.

rencontrant aux acclamations pacifiques de tous les rapatriés.

Une réception enthousiaste attendait les Allemands à Constance, tandis qu'à Lyon, par égard pour la misère humaine amenée par notre train sanitaire, aucune manifestation n'eut lieu. Lorsqu'on apprit en France de quelle façon les rapatriés étaient reçus en Allemagne, des réceptions grandioses furent aussi organisées à Lyon. Quant à nous, Suisses, nous eûmes la satisfaction intime de pouvoir nous réjouir avec chacun.

Dès lors les transports se suivirent à intervalles irréguliers, parfois après avoir été longtemps suspendus. Cela dépendait de la situation militaire ou de difficultés nouvelles surgies entre belligérants. Souvent nous pûmes intervenir comme médiateurs, ou bien dûmes-nous réclamer énergiquement lorsqu'au dernier moment on nous faisait des difficultés pour la remise des prisonniers. Nos relations avec les autorités étrangères furent presque toujours excellentes et des plus cordiales. Comment aurait-il pu en être autrement, puisque nous ne leur réclamions rien, mais que notre intervention leur épargnait du personnel et du matériel et que nous étions toujours à leur disposition pour des transports.

L'intérêt que le peuple suisse ne cessa de témoigner aux convois fut considérable et toujours très cordial. Les gens faisaient des lieues pour voir passer un train en pleine nuit, et avaient ainsi le sentiment d'avoir témoigné leur sympathie aux malheureuses victimes de la guerre. Aux arrêts des convois, la joie de nos populations était parfois débordante; il fallut même stopper parce que la foule se tenait sur les rails. On nous remettait alors une telle quantité de cadeaux que nous en étions positivement submergés! Parfois il y eut des cris hostiles, des coups de sifflet, des pierres jetées, ou encore distribuait-on des cartes postales illustrées peu convenables ou des pamphlets, mais ces faits sont restés exceptionnels.

Si cet intérêt bienveillant a quelque peu diminué au cours des années, si les dons ont été moins conséquents dès le moment où la gêne économique se fit de plus en plus sentir dans notre pays, nous nous sommes toujours réjoui du dévouement de notre peuple à la cause des prisonniers de guerre, et les prisonniers eux-mêmes en étaient d'autant plus surpris qu'ils avaient été traités toujours plus parcimonieusement du fait des restrictions imposées partout.

Le bon exemple donné par la France, la Belgique et l'Allemagne fut imité dès novembre 1916 par l'Italie et par l'Autriche.

Des tractations menées par le médecin en chef de la Croix-Rouge avec des délégués italiens à Côme — le comte Frascara et le colonel Morsini — et à Buchs avec le Oberstabsarzt Kulka et baron de Rabl, représentants de la Croix-Rouge austro-hongroise, permirent de fixer les stations de Côme et de Monza, de Feldkirch et de Dornbirn comme lieux d'échange de prisonniers.

Il y eut dès lors un grand nombre de transports d'Autrichiens, de Bulgares, de Turcs, de Serbes, d'Anglais et d'Italiens.

(A suivre.)

Samaritains romands

C'est encore à Yverdon qu'a eu lieu le 8 août la réunion des délégués des sociétés romandes de samaritains. Pour la 13e fois les samaritains de langue fran-